



CONSEIL MUNICIPAL
CE 20 MAI 2015

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 20 mai 2015 à 19h00.

Présents :	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Alain Letarte	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	M. Richard Thiboutot	Conseiller no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absents :	Mme Sylvie Lafortune	Conseillère no.5
	VACANT	Conseiller (ère) no.3

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

Les conseillers et conseillères renoncent à l'avis de convocation.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 511-2015

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Thiboutot, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après.



**VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - Hôtel de Ville de Duparquet
Mardi le 20 mai 2015 à 19h00**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. DEMANDE DE SUBVENTION AU PACTE RURAL**
- 4. PAROLE AU PUBLIC**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

3. DEMANDE DE SUBVENTION AU PACTE RURAL

ATTENDU QUE dans le cadre de la recommandation du Comité de développement stratégique et communautaire, le conseil désire présenter un projet pour obtenir un soutien financier du Pacte rural 2015 ;

ATTENDU QUE le projet consiste à aménager et améliorer la sécurité des sentiers pédestre, de raquette et de ski de fond sur une longueur d'approximativement 7,5 km. ;

ATTENDU QUE le projet est porteur de retombées sociales : il vise à stimuler la pratique de la marche et des sports de la raquette et du ski de fond ainsi que des loisirs pour les citoyens de tous les âges; il vise également à favoriser la mobilisation du milieu.

Rés. 512-2015

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Thiboutot, appuyé par monsieur le conseiller Alain Letarte, il est unanimement résolu de considérer le projet « Aménager et améliorer la sécurité des sentiers pédestres, de raquette et de ski de fond sur 7,5 km » comme priorité no.1 de la Ville; le conseil confirme que ce projet fait partie intégrante du plan de développement stratégique et communautaire de Duparquet; le conseil adresse à la MRCAO une demande de soutien financier de 15 600 \$ pour réaliser ce projet.

De plus, que la directrice générale Lise Boucher ou monsieur le maire Gilbert Rivard, soient ou sont par la présente, autorisés séparément à signer tous les documents nécessaires pour demander le soutien financier dans le cadre du Pacte rural 2015 et pour assurer la bonne marche des affaires de ce projet.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun commentaire.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.513-2015

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par madame la conseillère Solange Gamache, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 30.